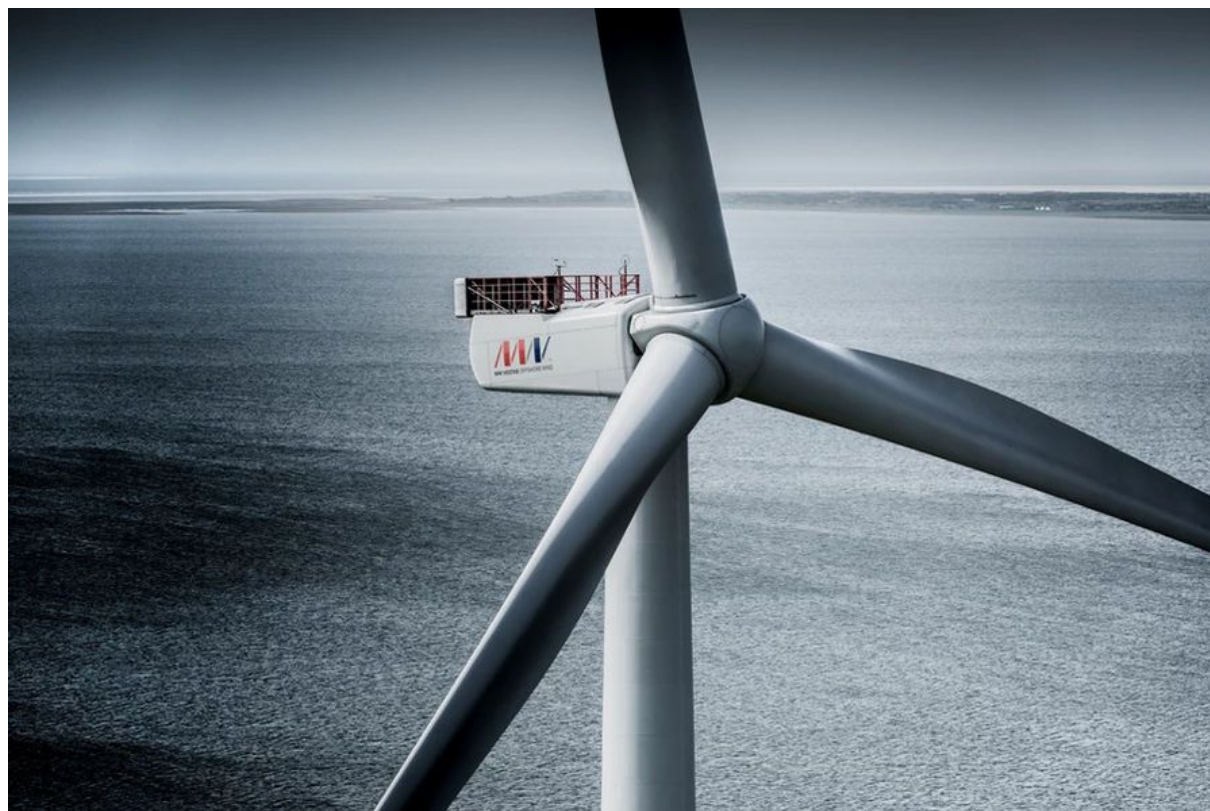


<https://www.usinenouvelle.com/article/avalanche-de-nouveautés-pour-le-futur-parc-eolien-en-mer-au-large-de-la-normandie.N1037384>

Avalanche de nouveautés pour le futur parc éolien en mer au large de la Normandie



07/12/2020 À 16H03

Un parc de 1 000 MW sera installé au large du Cotentin, à plus de 32 km des côtes et 40 km des tours-observatoires Vauban de St-Vaast-La-Hougue (Manche). © MVOW

Si on ne sait pas encore qui construira le 8e parc éolien en mer français, on sait au moins à peu près où. A l'issue d'un débat public, qui s'est déroulé de novembre 2019 à août 2020 et a permis de recueillir l'avis de plus de 2 700 participants, une zone a été retenue. Elle se situe au large du Cotentin, à plus de 32 km des côtes et 40 km des tours-observatoires Vauban de St-Vaast-La-Hougue (Manche).

Selon un communiqué du gouvernement du 5 décembre, celle-ci présente *"un niveau d'activité de pêche faible et des enjeux de biodiversité limités"*.

Débat public en amont

Ce choix concerté d'une zone n'empêchera pas les oppositions et les recours au projet, mais facilitera un peu la tâche du lauréat de l'appel d'offres dans ses échanges avec les différentes parties prenantes. Et, autre nouveauté, sous l'égide de la Commission nationale du débat public, un garant va s'assurer des réponses apportées par l'État aux interrogations soulevées lors du débat public.

1 000 MW

C'est donc quand même très loin de la vue des Normands que sera installé un parc éolien de 1 000 MW (le double de ceux de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) ou Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) en construction. C'est plus que le futur parc de Dunkerque (Nord), attribué à [EDF](#), qui de 600 MW. Mais cela représentera moins d'une centaine d'éoliennes de forte puissance, les nouvelles annoncées pas les constructeurs dépassant les 10 MW chacune. Elles seront néanmoins beaucoup plus espacées.

Procédure de mise en concurrence

D'ailleurs le périmètre exact où les éoliennes seront implantées sera défini plus tard, lors de la procédure de mise en concurrence des candidats. Déjà utilisée pour le parc de Dunkerque, cette étape, permet, après une présélection de candidats souhaitant répondre à l'appel d'offres, d'affiner avec eux le cahier des charges. Mais cette fois, autre nouveauté, elle *"tiendra compte des contributions des participants au débat public lorsque cela est possible et pertinent"*.

Un garant de la CNDP

Le lauréat, qui sera désigné en 2022, devra ensuite encore étudier les conditions de cohabitation avec la pêche au sein du parc éolien. Des études environnementales seront lancées sur la zone de projet, en concertation avec les acteurs de la façade. Un site internet d'information du public sur l'ensemble des projets éoliens en mer sera mis en ligne courant 2021.

Une instance de concertation pérenne

Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, une enquête publique aura lieu dans le cadre de la future procédure d'autorisation du parc. Mais une instance de concertation et de suivi sera aussi mise en place pour créer un dialogue entre les différentes parties prenantes durant l'ensemble de la vie du parc.

Autant de nouveautés qui devraient permettre de ne pas voir plus de dix ans s'écouler entre l'appel d'offres et la mise en service, comme c'est le cas actuellement. Pour mémoire, la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée en avril 2020, prévoit 6,2 gigawatts (GW) d'éolien en mer d'ici à 2028 et de lancer 1GW par an de nouveaux projets à partir de 2024.